

## Déclaration de Walter Scheel (Bonn, 28 octobre 1971)

**Légende:** Le 28 octobre 1971, Walter Scheel, ministre allemand des Affaires étrangères, exprime sa satisfaction après la décision du Parlement britannique d'approuver l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté économique européenne (CEE).

**Source:** La Communauté européenne: De la Conférence au Sommet de La Haye à l'Europe des Dix. Bonn: Office de presse et d'information du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, [s.d.]. 134 p. p. 110-111.

**Copyright:** (c) Office de presse et d'information du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/declaration\\_de\\_walter\\_scheel\\_bonn\\_28\\_octobre\\_1971-fr-bc0efaad-540b-49cb-9f67-adb490599498.html](http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_walter_scheel_bonn_28_octobre_1971-fr-bc0efaad-540b-49cb-9f67-adb490599498.html)

**Date de dernière mise à jour:** 13/09/2013

## Déclaration du ministre fédéral des affaires étrangères, M. Walter Scheel, au sujet du vote à la Chambre des Communes (Bonn, le 28 octobre 1971)

C'est avec une grande satisfaction que nous avons pris connaissance de l'issue du scrutin à la Chambre des Communes. Cette décision de principe en faveur de l'adhésion et l'approbation des résultats obtenus jusqu'ici au cours des négociations marque une étape importante sur la longue route qui conduit la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne. La fin de ce parcours, qui a commencé il y a dix ans par la première demande d'adhésion, est en vue. Dans les négociations de Bruxelles avec la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et la Norvège, il n'y a plus que quelques points à régler (pêche, mandat-A.E.L.E.). Les travaux de rédaction du traité d'adhésion vont bon train et seront achevés vers la fin de l'année, de sorte que le texte volumineux du traité et des documents annexes sera prêt au début de l'année prochaine dans les six Etats membres originaires et les quatre pays candidats pour la procédure d'approbation nationale.

Le gouvernement fédéral a bon espoir que la décision de la Chambre des Communes et l'impression qu'elle produira aussi sur les autres candidats, faciliteront le travail qui reste à accomplir.

La décision de la Chambre des Communes vient confirmer la politique du gouvernement fédéral, qui visait à l'élargissement des Communautés européennes. Les représentants des Six à la Conférence au sommet de La Haye les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1969 ont eu raison de décider d'ouvrir des négociations avec la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et la Norvège. Ils l'ont fait pour se conformer au grand dessein politique qui consiste, selon le communiqué publié à l'époque, à préparer les voies d'une Europe unie en mesure d'assumer ses responsabilités dans le monde de demain et d'apporter une contribution répondant à sa tradition et à sa mission. Les longs et âpres débats qui ont précédé le vote à la Chambre des Communes, montrent bien que la Grande-Bretagne est consciente de la portée historique de cette décision et n'a pas pris sa décision à la légère.

Tous les intéressés ont contribué à l'heureux dénouement des négociations d'adhésion. L'accord a pu se faire sur tous les points traités parce que chacun était disposé à faire des concessions en faveur de l'élargissement du Marché commun et de la consolidation de l'Europe. Les négociations n'ont pas toujours été faciles, mais elles se sont toujours déroulées dans un climat de sérieux et une bonne atmosphère. La contribution allemande à leur succès n'a pas été négligeable.

Le gouvernement fédéral voit venir avec confiance le début de l'année 1973, lorsque dix Etats européens s'attelleront à la grande tâche qui les attend et s'emploieront à achever la Communauté sur le plan intérieur et à consolider sa position dans le monde.